



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 septembre 2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :  
le 6 septembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 21 septembre 2004

**Cession d'une parcelle de terrain à la SCI 'LE CLOS DE  
L'ATLANTIQUE ' (garage VOLVO - SARL CACHET-GIRAUD),  
Boulevard de l' Atlantique**

[\[Annexe\]](#)

Président :  
M. Alain BAUDIN

**Présents :**

***Adjoints :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

**Excusés :**

***Adjoints :***

M. Rodolphe CHALLET, Mme Geneviève RIZZI

***Conseillers :***

M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 septembre 2004**

DELIBERATION D20040352

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Cession d'une parcelle de terrain à la SCI 'LE CLOS DE  
L'ATLANTIQUE ' (garage VOLVO - SARL CACHET-  
GIRAUD), Boulevard de l' Atlantique**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La SCI « Le Clos de l'Atlantique », dont le garage automobile Volvo jouxte le F.J.T. de l'Atlantique, est en pleine expansion, mais manque d'espace pour bien se structurer. Or cette entreprise, située dans l'opération de renouvellement urbain du Clou-Bouchet – Gavacherie, constitue un facteur très positif d'activité économique et commerciale du quartier et contribue à refléter une image dynamique de ce dernier.

Le terrain mitoyen du garage VOLVO, propriété de la Ville de Niort entourant le F.J.T. , pourrait, pour une partie assez minime, lui être cédé afin de permettre l'extension de l'entreprise. Ainsi après bornage, la partie cadastrée section DN n° 325 de 511 m<sup>2</sup> serait vendue à la SCI « le Clos de l'Atlantique » pour le prix de 10 220 €, conformément à l'avis du service du domaine (20€ le m<sup>2</sup>).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la cession à la SCI « Le Clos de l'Atlantique » (garage VOLVO) de la parcelle indiquée ci-dessus aux conditions exposées ;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits en résultant, y compris les frais de géomètre, étant supportés par l'acquéreur ;
- La recette sera imputée au compte 775 du budget.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gilles FRAPPIER**

[Ordre du jour](#)